



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi, 16 mai 2011
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 2 et 9 mai 2011
 - 4.2 Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le 28 avril 2011
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement n° 0992
 - 5.2 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement n° 0993
 - 5.3 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement n° 0994
 - 5.4 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement n° 0995
 - 5.5 Acquisition du lot 3 269 515 du cadastre du Québec
 - 5.6 Achat d'une publicité au Salon d'été 2011
6. **Finances municipales**
 - 6.1 Dépôt du registre cumulatif des contrats accordés par le Comité exécutif
 - 6.2 Dépôt du rapport financier de l'exercice financier 2010 et du rapport des vérificateurs

- 6.3 Appropriation d'une partie du surplus accumulé de l'ancienne Paroisse de Saint-Athanase au paiement d'une partie des coûts de surdimensionnement d'une conduite d'aqueduc

7. **Ressources humaines**

- 7.1 Modifications au protocole des cadres – Service de police

8. **Loisirs et bibliothèques**

- 8.1 Signature d'un protocole d'entente pour la gestion déléguée des activités aquatiques

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

- 9.1 Signature d'un protocole d'entente avec le ministère des Transports du Québec relatif au projet de prolongement de la rue des Mimosas – ING-753-2010-022

10. **Toponymie et circulation**

- 10.1 Résolutions relatives à la circulation et au stationnement

11. **Travaux publics**

- 11.1 Octroi des contrats suivants :

- | | | |
|--------|---------------|---|
| 11.1.1 | SA-1904-TP-11 | Fourniture d'un camion 10 roues avec équipement chasse-neige gauche |
| 11.1.2 | SA-1929-TP-11 | Travaux de réfection de bordures de rues et de trottoirs |

12. **Sécurité publique**

- 12.1 Renouvellement de l'état d'urgence local

13. **Urbanisme**

- 13.1 Étude et décision relative à diverses demandes de dérogation mineure
- 13.2 Étude et décision relative à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 13.3 Adoption du second projet des règlements suivants :
- 13.3.1 Règlement n° 0996

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir la zone C-1010 à même une partie de la zone C-1013 et de ne plus y autoriser des usages du groupe habitation (H). Cette zone est située sur la rue Richelieu, entre les rues Foch et Saint-Charles;

- D'autoriser des garderies dans la zone H-1662, située à l'ouest de l'angle des rues Cousins Nord et Frontenac »

13.3.2 Règlement n° 1000

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir la zone C-1003 à même une partie des zones H-1117, H1118 et C-1018 et d'interdire les usages du groupe habitation (H). Ces zones sont situées au nord de la rue Foch entre les rues Richelieu et Collin;
- De créer la zone I-3559 à même une partie de la zone I-3558 sans modifier les usages autorisés. Cette zone est située à l'est du 3^e Rang à proximité de la rue James-Brodie;
- De supprimer la note particulière relative à la superficie de plancher maximale pour un usage de la sous-classe C2-02, d'autoriser les bâtiments d'au plus 3 étages et d'une hauteur maximale de 15 m dans la zone C 1429. Cette zone est située à l'intersection du boulevard Industriel et de la rue Boucher »

13.3.3 Règlement n° 1001

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir la zone H-5570 à même une partie de la zone C-5580, située au nord de la rue Guertin à proximité de la rue des Mimosas;
- D'agrandir la zone C-2611 à même une partie de la zone H-2548 et d'autoriser les usages I1-11-07 « Fabrication de vêtements, de tricots ou revêtement de tissus » et I1-11-08 « Fabrication de vêtements coupés-cousus ». La superficie de plancher occupée par un tel usage est limitée à 56 m². Cette zone est située sur la rue Moreau entre les rues des Plaines et des Tournesols »

13.4 Adoption du premier projet de règlement suivant :

13.4.1 Règlement n° 1009

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements dans le but :

- D'agrandir la zone H-4020 à même une partie de la zone H-4964, ces zones étant situées dans le secteur des rues Châteauneuf, Desranleau et du chemin du Clocher »

14. Avis de motion

14.1 Règlement n° 1006

« Règlement autorisant l'exécution de travaux de construction d'infrastructures municipales dans le prolongement des bretelles de la sortie 42 de l'autoroute 35 entre l'avenue Conrad-Gosselin et la rue des Mimosas et à l'installation d'un feu de circulation à l'intersection de l'avenue Conrad-Gosselin, décrétant une dépense n'excédant pas 2 112 000 \$ et un emprunt à cette fin »

14.2 Règlement n° 1008

« Règlement autorisant l'exécution de travaux de reprofilage et de nettoyage des fossés dans les rues David et Armand, afin d'améliorer le drainage des eaux des résidences situées sur ces rues, décrétant une dépense n'excédant pas 320 000 \$ et un emprunt de 247 000 \$ »

14.3 Règlement n° 1009

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements dans le but :

- D'agrandir la zone H-4020 à même une partie de la zone H-4964, ces zones étant situées dans le secteur des rues Châteauneuf, Desranleau et du chemin du Clocher »

14.4 Règlement n° 1010

« Règlement modifiant le règlement n° 0527 concernant le bruit, tel que modifié par les règlements n°s 0749, 0857, 0864 et 0939, de façon à soustraire de son application des équipements utilisés à des fins agricoles »

14.5 Règlement n° 1011

« Règlement modifiant le règlement n° 0917 concernant la circulation des véhicules hors route et motocyclettes afin de permettre la circulation des véhicules tout-terrain sur la rue Germain »

15. **Règlements**

15.1 Règlement n° 1002

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection à l'usine de filtration de la rive ouest, à divers postes de pompage d'égout et à la station d'épuration des eaux usées, décrétant une dépense n'excédant pas 308 00 \$ et un emprunt à cette fin »

16. **Correspondance**

17. **Période de questions**

18. **Communications des membres du conseil au public**

19. **Levée de la séance**